

**Mentions Légales
&
Conditions Générales d'Utilisation
&
Politique de Protection des Données Personnelles

A7 Avocats & Médiateurs**

1 / Mentions légales

Éditeur

Vous êtes actuellement connecté au site internet du Cabinet A7 Avocats, Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée (SELAS), au capital de 17 000 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 803 857 622 code APE 6910Z, ayant son siège au 22 rue André Suarès 75017 Paris et ses bureaux 9 avenue de la Porte de Clichy 75017 Paris (France) représentée par Me Ariane Vennin, sa présidente, Avocat au Barreau de Paris.

Courriel : ariane @ a7avocats.fr

Tél. : 06 08 77 45 82

Directeur de la publication : Maître Ariane Vennin, Avocat au Barreau de Paris

Hébergeur

Ce site est hébergé par ovh. OVH, SAS au capital de 10 069 020 €, RCS Lille Métropole 424 761 419 00045, 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix - France

Déclaration CNIL

Voir ci-dessous la politique de protection des données personnelles mise en œuvre par A7 Avocats. Conformément à la Délibération n°2006-138 du 9 mai 2006 de la CNIL, décidant de la dispense de déclaration des traitements constitués à des fins d'information ou de communication externe, le présent site n'a pas fait l'objet de déclaration préalable à la CNIL. Les traitements effectués auront ainsi pour seules finalités la constitution et l'exploitation d'un fichier d'adresses à des fins d'information ou de communication externe se rapportant au but ou à l'activité poursuivie par le Cabinet A7 Avocats qui met en œuvre le traitement, à l'exclusion de toute sollicitation commerciale. Lorsqu'un traitement des données de connexion sera effectué, il le sera à des fins purement statistiques.

L'ensemble des traitements mis en œuvre est sous la responsabilité du Cabinet A7 Avocats. Toute personne dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données le concernant, sur simple demande adressée à par courrier électronique à : ariane @ a7avocats.fr

Propriété intellectuelle

L'ensemble de ce site relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Le contenu (textes, images, schémas...), la structure et le logiciel mis en œuvre pour le fonctionnement du présent site sont protégés par le droit d'auteur. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Réglementation professionnelle

Maître Ariane Vennin est Avocat au Barreau de Paris et inscrit à ce titre au tableau de l'Ordre des Avocats de Paris, www.Avocatparis.org 11 place Dauphine 75053 Paris CEDEX 01. L'accès à la profession d'Avocat est réglementé par la loi n°71-1130 du 31 décembre 1971. L'usurpation du titre d'Avocat est punie d'un an d'emprisonnement et de 15.000 € d'amende par l'article 433-17 du Code pénal.

Déontologie de la profession d'Avocat

La profession d'Avocat est une profession réglementée, soumise à une réglementation particulière et à une déontologie stricte.

Les règles applicables sont notamment les suivantes :

- Règlement Intérieur National de la profession d'Avocat (RIN)
- Loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques
- Décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'Avocat

A savoir : nul ne peut, en principe, à titre habituel et rémunéré, donner des consultations juridiques ou rédiger des actes juridiques, pour autrui s'il n'est titulaire d'une licence en droit ou s'il ne justifie, à défaut, d'une compétence juridique appropriée à la consultation et la rédaction d'actes en matière juridique qu'il est autorisé à pratiquer conformément aux articles 56 à 66 de la loi du 31 décembre 1971.

Règles en matière de communication des Avocats (extraits du RIN)

L'Avocat doit, dans toute communication, veiller au respect des principes essentiels de la profession.

La publicité personnelle, dont la sollicitation personnalisée, et l'information professionnelle de l'Avocat doivent faire état de sa qualité et permettre, quel qu'en soit le support, de l'identifier, de le localiser, de le joindre, de connaître le barreau auquel il est inscrit, la structure d'exercice à laquelle il appartient et, le cas échéant, le réseau dont il est membre.

Sont interdites : toute publicité mensongère ou trompeuse ; toute mention comparative ou dénigrante ; toute mention susceptible de créer dans l'esprit du public l'apparence d'une structure d'exercice inexistante et/ou d'une qualification professionnelle non reconnue ; toute référence à des fonctions ou activités sans lien avec l'exercice de la profession d'Avocat ainsi que toute référence à des fonctions juridictionnelles.

La publicité et la sollicitation personnalisée sont permises à l'Avocat si elles procurent une information sincère sur la nature des prestations de services proposées et si leur mise en œuvre respecte les principes essentiels de la profession.

La sollicitation personnalisée prend la forme d'un message exclusif de toute démarche physique ou téléphonique. Sont exclus les messages textuels envoyés sur un terminal téléphonique mobile. Il est interdit à l'Avocat d'utiliser les services d'un tiers dans le but de contourner ces interdictions. La sollicitation personnalisée précise les modalités de détermination du coût de la prestation laquelle fera l'objet d'une convention d'honoraires. Toute publicité doit être communiquée sans délai au conseil de l'Ordre.

Obligation de confidentialité des Avocats

En toutes matières, que ce soit dans le domaine du conseil ou dans celui de la défense, les consultations adressées par un Avocat à son client ou destinées à celui-ci, les correspondances échangées entre le client et son Avocat, entre l'Avocat et ses confrères à l'exception pour ces dernières de celles portant la mention " officielle ", les notes d'entretien et, plus généralement, toutes les pièces du dossier sont couvertes par le secret professionnel.

Obligation d'assurance professionnelle des Avocats

L'Avocat est soumis à une obligation d'assurance professionnelle civile couvrant les fautes qu'il pourrait commettre dans l'exercice de ses activités et qui causeraient un préjudice à un client.

Médiateur de la consommation

Conformément aux dispositions des articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, vous avez la possibilité, en cas de litige, de recourir gratuitement au médiateur de la consommation auprès du Conseil National des Barreaux. Le consommateur est informé que la saisine du médiateur ne peut intervenir qu'après avoir tenté au préalable de résoudre le litige directement avec le Cabinet par une réclamation écrite.

Le Conseil National des Barreaux, établissement d'utilité publique créé par la loi, a décidé de mettre en place un médiateur national de la consommation de la profession d'Avocat afin d'assurer à tout client consommateur de la profession d'Avocat le recours à un tiers neutre, indépendant, compétent, impartial et diligent. En cas de litige lié au paiement des honoraires de l'Avocat, tout client consommateur peut saisir le médiateur de la consommation de la profession d'Avocat. La médiation de la consommation est un processus structuré dans lequel le médiateur a pour mission de faciliter la résolution d'un différend entre deux parties dont l'une est un professionnel et l'autre un consommateur, personne physique intervenant en dehors de son activité professionnelle. La médiation de la consommation est une médiation conventionnelle : c'est une médiation qui s'inscrit en dehors de toute intervention du juge, totalement consensuelle du début à la fin du processus.

Le médiateur de la consommation de la profession d'Avocat peut être saisi gratuitement ici : <https://mediateur-consommation-avocat.fr/>, ou par courriel : mediateur-conso@mediateur-consommation-avocat.fr ou par courrier CNB, Médiateur à la consommation, 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

2 / Conditions générales d'utilisation (CGU)

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation régissent l'utilisation du site internet du Cabinet A7 Avocats (a7avocats.com et a7avocats.fr).

Article 1. Définitions

Cabinet : désigne le Cabinet A7 Avocats, Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée (SELAS), au capital de 17 000 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 803 857 622 code APE 6910Z, ayant son siège au 22 rue André Suarès 75017 Paris et ses bureaux 9 avenue de la Porte de Clichy 75017 Paris (France) représentée par Me Ariane Vennin, sa présidente, Avocat au Barreau de Paris.

CGU : désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation du Site.

Site : désigne le site internet du Cabinet A7 Avocats, accessible à l'adresse www.a7avocats.com et www.a7avocats.fr

Le Site est détenu et est exploité par le Cabinet.

Services : désigne les Services proposés sur le Site et décrits à l'article 3 des CGU.

Utilisateur(s) : désigne tout utilisateur du Site et / ou des Services proposés sur le Site, qu'il soit un particulier, un professionnel, une personne physique ou une personne morale.

Service(s) : désigne l'ensemble des services proposés par le Cabinet sur le Site.

Article 2. Objet, domaine d'application et acceptation des CGU

2.1 L'objet des présentes CGU est de définir les conditions dans lesquelles le Cabinet met à la disposition de l'Utilisateur un ensemble de services dans les conditions définies à l'article 3.

Les CGU en vigueur sont celles qui sont consultables à l'adresse www.a7avocats.com/privacy au moment de la visite du Site et / ou de l'utilisation des Services qui y sont mis à disposition.

2.2 L'Utilisateur doit lire attentivement les Conditions Générales avant de naviguer sur le Site et d'utiliser les Services. En visitant le Site et / ou en utilisant les Services, l'Utilisateur est réputé avoir pris connaissance des CGU, les avoir acceptées et s'engager à les accepter sans aucune réserve. Ces CGU constituent un contrat entre l'Utilisateur et le Cabinet. Si l'Utilisateur n'accepte pas ces conditions, il doit renoncer à toute utilisation du Site et/ou des Services.

2.3 Le Cabinet se réserve le droit de modifier et de mettre à jour les CGU à tout moment, sans préavis ni formalité particulière. Le fait de naviguer sur le Site et/ou d'utiliser tout ou partie des Services postérieurement à toutes modifications apportées aux CGU vaudra acceptation de ces modifications par l'Utilisateur. Il appartient en conséquence à l'Utilisateur de consulter les CGU avant chaque visite du Site et / ou utilisation des Services.

Article 3. Description des services

3.1 Modification ou suppression des services

Le présent article 3 décrit l'ensemble des Services que le Cabinet est susceptible de proposer sur le Site à l'Utilisateur. Les Services décrits sont présentés à titre indicatif. A ce titre, les CGU resteront applicables à tout Service qui ne serait pas mentionné dans le présent article. Les Services proposés sur le Site peuvent évoluer. Le Cabinet pourra être amené à modifier ou supprimer les Services ainsi qu'à proposer de nouveaux Services. Pour des raisons de maintenance, Le Cabinet se réserve le droit de suspendre momentanément et sans préavis l'accès et le fonctionnement partiel ou total des Services, sans que cette interruption puisse ouvrir droit à une quelconque indemnité au bénéfice de l'Utilisateur ou de tout autre tiers.

Le Cabinet est soumis à une obligation générale de moyens s'agissant de la fourniture des Services, ce dernier s'efforçant de maintenir une accessibilité permanente aux Services.

3.2 Services proposés sur le Site

3.2.1 Actualités

Le Cabinet met à disposition des Utilisateurs, des actualités juridiques.

Le Cabinet propose un aperçu des dernières décisions de justice pour lesquelles le Cabinet est intervenu ou qui présentent un intérêt particulier pour les clients du Cabinet.

La liste des actualités n'est donnée qu'à titre indicatif et ne représente en aucun cas une liste exhaustive de toutes les décisions de justice portant sur des affaires ayant été récemment traitées par le Cabinet.

Ces actualités et brèves juridiques ont un caractère purement informatif et ne sauraient se substituer aux conseils fournis par le Cabinet ou un Avocat au cours d'une consultation.

De manière générale, la responsabilité du Cabinet ne saurait être engagée du fait de la fourniture de l'ensemble des informations communiquées sur le Site, l'Utilisateur restant seul décisionnaire de ses choix et de l'utilisation qui en est faite.

3.2.2 Consultation online

3.2.2.1 La consultation online permet à l'Utilisateur d'obtenir une consultation à distance avec un Avocat du Cabinet, par appel téléphonique ou appel vidéo au moyen d'un service tiers de visioconférence par internet tels que Skype, What's App, Zoom, Teams ou Google Meet.

La fourniture de ce Service suppose que l'Utilisateur dispose de l'équipement et de la configuration nécessaire et qu'il adhère aux conditions d'utilisation du service tiers de visioconférence.

Le Cabinet n'ayant aucune maîtrise sur ces aspects, la responsabilité du Cabinet ne pourra être engagée du fait de l'impossibilité pour l'Utilisateur de bénéficier du Service de visioconférence. Dans ce cas, l'Utilisateur sera invité à privilégier un rendez-vous par téléphone ou dans les locaux du Cabinet.

3.2.2.2 Au moyen de l'onglet l'Utilisateur peut sélectionner la durée de consultation souhaitée et la matière concernée.

En fonction de la durée et de la matière de la consultation des honoraires fixes sont proposés à l'Utilisateur mentionnés en TTC sur le Site.

3.2.2.3 Après avoir sélectionné la matière et la durée de la consultation, l'Utilisateur est dirigé vers un agenda qui lui permet de sélectionner la date et l'heure de rendez-vous souhaitées.

La sélection de la date et de l'heure de rendez-vous de la consultation dirige l'Utilisateur vers un formulaire de contact dans lequel il lui est demandé de fournir les informations suivantes:
nom et prénom

adresse e-mail

Le mode de communication choisi pour les besoins de la consultation (WhatsApp ; Skype ; Zoom ; Teams ou Google Meet) ainsi que l'identifiant permettant de contacter l'Utilisateur.

Une brève description du motif de la demande de consultation

L'Utilisateur peut envoyer à l'adresse e-mail ariane @ a7avocats.fr toutes pièces ou documents qu'il estime utiles pour la consultation.

3.2.2.4 Après avoir cliqué sur l'onglet « confirmation », l'Utilisateur est dirigé vers la page « validation de la commande ».

L'Utilisateur doit indiquer les informations relatives aux « détails de facturation » à savoir :

Nom/Prénom

Nom de l'entreprise le cas échéant

Adresse

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

Informations complémentaires

3.2.2.5 Pour finaliser sa commande, l'Utilisateur doit cliquer sur l'onglet payer qui permet à l'utilisateur de payer sa commande.

A l'issue de la commande, l'Utilisateur reçoit une note d'honoraires du Cabinet.

3.2.2.6 Le paiement de la consultation, se fait au moyen de solution de paiement sécurisé dans les conditions et selon les modalités prévues par les conditions générales d'utilisation du service de paiement wix ou mangopay.

Cette solution de paiement ne requiert pas la création d'un compte, si l'Utilisateur n'en possède pas, il pourra procéder au paiement au moyen d'une carte bancaire.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que le service de paiement impose des exigences préalables complémentaires, indispensables à l'utilisation de la Solution de paiement sécurisé, dont il doit prendre connaissance avec attention avant toute utilisation.

A défaut de respecter ces prérequis, l'Utilisateur s'expose notamment à ce que, sans droit à indemnités d'aucune sorte il ne puisse pas commander de consultation, ou que la consultation commandée soit automatiquement annulée.

3.2.2.7 L'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes et pertinentes concernant son identité et ses coordonnées.

L'Utilisateur garantit l'exactitude et l'exhaustivité des informations qu'il a communiquées au Cabinet.

L'Utilisateur garantit notamment être titulaire de l'identifiant ainsi que l'adresse e-mail communiqués, et qu'ils sont valides.

En aucun cas, la responsabilité du Cabinet ne pourra être engagée en cas d'erreur, d'omission ou d'imprécision dans les informations communiquées par l'Utilisateur.

3.2.2.8 Si l'Utilisateur souhaite approfondir la consultation, ayant un impact sur le forfait préalablement payé, il lui appartient de convenir avec le Cabinet, indépendamment du Site, des modalités de réalisation de cette nouvelle consultation.

3.2.2.9 L'Utilisateur est informé de l'existence du mécanisme de l'aide juridictionnelle qui permet la prise en charge des honoraires de l'Avocat par l'État, totalement ou partiellement et suivant un barème préétabli, lorsqu'il accepte d'intervenir au bénéfice d'un client dont les ressources sont inférieures à un plafond fixé par l'administration. L'Utilisateur déclare que ses ressources et/ou son patrimoine ne le rend pas éligible au mécanisme de l'aide juridictionnelle ou qu'il entend expressément renoncer par les présentes à solliciter le bénéfice de l'aide juridictionnelle dans le cadre du service de consultation proposé par le Site.

3.2.2.10 L'Utilisateur est informé de la possibilité que son contrat d'assurance personnelle comporte une assurance de protection juridique permettant la prise en charge partielle des honoraires d'Avocat suivant le barème établi par la compagnie d'assurances. L'Utilisateur déclare faire son affaire de la mise en œuvre éventuelle de son assurance de protection juridique et du remboursement par sa compagnie d'assurances de la partie des honoraires correspondant au barème de la compagnie. L'Utilisateur reconnaît qu'en aucune manière le barème établi par la compagnie d'assurances ne pourra se substituer au montant des honoraires fixé sur le Site pour la consultation et du fait que la mise en œuvre de cette garantie dans le cadre de ses relations avec sa compagnie d'assurances ne peut en aucune manière limiter sa liberté de choisir son Avocat. L'Utilisateur reconnaît qu'il est le seul à être en lien avec sa compagnie d'assurances et en faire son affaire sans que le Cabinet ne soit amené à intervenir.

3.2.2.11 L'Utilisateur renonce expressément à se prévaloir de son droit de rétraction, en application de l'article L.221-28 du Code de la Consommation pour la consultation exécutée par le Cabinet sous quatorze (14) jours après paiement du Service.

Dans ces conditions, l'Utilisateur ne bénéficie d'aucun droit de rétractation, ce qu'il reconnaît et accepte expressément.

Article 4. Accès au Site

4.1 Le Site et les Services sont accessibles à toute personne physique ou morale.

Si l'Utilisateur est une personne physique, il doit disposer de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des CGU. La personne physique qui ne disposerait pas de la pleine capacité juridique ne doit pas utiliser le Site et / ou les Services sans l'accord de son représentant légal.

4.2 Le Cabinet s'efforce de maintenir l'accès au Site 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'exception des périodes où des problèmes pourraient affecter les infrastructures de télécommunications ou les serveurs, durant les opérations de maintenance, ou en cas de force majeure. Le Cabinet ne peut en aucun cas garantir une disponibilité, une fiabilité des transmissions et un niveau de performance, en termes de temps de réponse, du Site et / ou des Services.

Le Cabinet peut être amené à interrompre l'accès au Site et / ou de tout ou partie des Services, à tout moment et sans aucun préavis. Le Cabinet ne peut en aucun cas être tenu pour

responsable des interruptions, de quelques natures qu'elles soient, du Site et/ ou des Services, et des conséquences qui peuvent en découler pour l'Utilisateur ou tout tiers.

Compte tenu des contraintes techniques informatiques et de télécommunications de l'usage du Site, la responsabilité du Cabinet ne pourra être engagée en cas de dommage causé par un dysfonctionnement, qui ne serait pas imputable au Cabinet, de l'une ou de plusieurs des étapes d'accès au Site et / ou aux Services, dû notamment aux inconvénients inhérents à l'utilisation du réseau Internet, tels que rupture de service, intrusion extérieure, présence de virus informatiques ou dysfonctionnement de quelque nature que ce soit.

4.3 L'Utilisateur est seul responsable des équipements utilisés pour accéder au Site lesquels restent à sa charge exclusive, tout comme les éventuels frais de communication induits par l'utilisation du Site et / ou des Services.

4.4 Tout accès au site pour une utilisation contraire à la finalité du Site est strictement interdite et constitue un manquement aux présentes CGU.

Le Cabinet se réserve le droit de suspendre ou de refuser l'accès au site à un ou plusieurs Utilisateurs. Toute utilisation abusive des services et du Site pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Article 5. Données personnelles

L'utilisation du Site et la fourniture des Services proposés peuvent entraîner le traitement par le Cabinet et ses prestataires des données personnelles de l'Utilisateur.

Les modalités de ce traitement sont détaillées au sein de la Politique de Confidentialité du Site accessible ci-dessous.

Article 6. Propriété intellectuelle

Le Site, les marques, logos et tout autre signe distinctif du Cabinet et tout logiciel utilisé sur le Site ainsi que les contenus du Site (c'est-à-dire, tout texte, vidéo, photographie ou toute autre information ou document sous quelque format et de quelque nature que ce soit figurant sur le Site et tout particulièrement mais non exclusivement les contenus visés à l'article 3) sont la propriété exclusive du Cabinet et sont susceptibles de faire l'objet d'une protection par le droit d'auteur, droit des marques, ou tout autre droit de propriété intellectuelle.

Il est interdit en conséquence de copier, modifier, reproduire, distribuer, publier, d'intégrer sur quelque support que ce soit, adapter, transférer ou céder, donner en licence, sous-licencier, donner en garantie, transmettre de toute autre manière les éléments du Site ou d'effectuer de l'ingénierie inverse ou d'user de toute autre méthode pour tenter d'accéder aux codes sources et/ou aux protocoles du Site, sans l'autorisation expresse du Cabinet ou du titulaire des droits.

Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

Article 7. Indépendance des clauses

Si une ou plusieurs stipulations des CGU devaient s'avérer illégales, invalides ou inapplicables pour quelque raison que ce soit, les stipulations en question seraient réputées non écrites, sans remettre en cause la validité des autres stipulations qui continueront de s'appliquer entre l'Utilisateur et le Cabinet.

Article 8. Droit applicable

Les présentes conditions générales d'utilisation sont soumises au droit français.

Article 9. Règlement des litiges

9.1 En cas de contestation relative à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats Paris pourra être saisi à la requête de la partie la plus diligente.

9.2 Pour tous différends entre le Cabinet et l'Utilisateur consommateur, ce dernier pourra saisir le médiateur national de la consommation de la profession d'Avocat, :

Conseil National des Barreaux, Mme Carole Pascarel

Adresse : 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Adresse électronique : mediateur-conso@mediateur-consommation-avocat.fr

Site Internet : <https://mediateur-consommation-avocat.fr>

L'Utilisateur consommateur est informé que la saisine du médiateur ne peut intervenir qu'après avoir tenté au préalable de résoudre le litige directement avec le Cabinet par une réclamation écrite.

3 / Politique de Protection des Données Personnelles (Politique RGPD)

La présente politique d'utilisation des données personnelles est faite conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Loi informatique et libertés » ou « LIL ») et du Règlement Général sur la protection des Données Personnelles (« RGPD ») n°2016/679.

1° Identité du responsable du traitement

La SELAS A7 Avocats, Société d'exercice libéral par actions simplifiée, au capital de 17 000 euros Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 803 857 622, ayant son siège social 22 rue André Suarès, 75017 Paris, Numéro intracommunautaire : FR76803857622 représentée par Maître Ariane Vennin, Avocate inscrite au Barreau de Paris, agissant en qualité de présidente.

Coordonnées de la personne en charge de la politique d'utilisation des données personnelles :

Madame Ariane Vennin, présidente de A7 Avocats : Adresse électronique : / ariane @ a7avocats.fr / Adresse postale : 9 avenue de la porte de Clichy, 75017 Paris

2° Mesures relatives à la sécurité des données

Différents systèmes sont mis en place pour la sécurité des données : Mise en place de mots de passes robuste ; Conservation des données dans un coffre fort sécurisé ; Limitation d'accès aux données aux personnes habilitées ; Trois sauvegardes des données clients : serveur NAS, disque externe SYNOLOGY, logiciel CRM

3° Personnes concernées par les traitements et catégories de données collectées

Les personnes concernées par les traitements sont les Utilisateurs du site internet www.a7avocats.fr ou www.a7avocats.com (ci-après le « Site »), les Clients, Prospects, membres des réseaux d'affaires du cabinet et collaborateurs du cabinet A7 Avocats (ci-après les « Personnes concernées »).

Les données traitées relèvent des catégories de données suivantes :

- les données relatives à l'identification (nom, prénom, fonction professionnelle, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone) ;
- toutes les données à caractère personnel nécessaires à la constitution et au suivi d'un dossier d'un Client et à la défense de ses intérêts ;
- les coordonnées bancaires ;

Au regard de la diversité des domaines d'intervention du Cabinet A7 Avocats et Médiateurs, ces données peuvent être très variées et concerner des données relatives tant à la vie personnelle qu'à la vie professionnelle, ainsi que des données sensibles.

Le Client accepte expressément que le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs puisse être amené à traiter, aux fins de gestion de son ou ses dossiers juridiques, des données de toute nature, y compris des données sensibles.

En vertu du principe de minimisation des données, le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs s'engage à ne conserver que les données strictement nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

4° Destinataires des données

Dans le cadre de ses activités et aux fins de gestion des dossiers juridiques, le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs peut être amené à transmettre les données de ses Clients à différents destinataires (auxiliaires de justice, huissier, expert-comptable, commissaire aux comptes, avocat, etc), ce que le Client accepte sans réserve.

Les Personnes concernées sont informées et acceptent que le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs fait appel à des sous-traitants de leurs données personnelles (notamment, pour l'hébergement et la maintenance du site, la gestion logicielle des dossiers Client, la gestion de la comptabilité, etc).

Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs a conclu un contrat écrit avec chacun de ses sous-traitants respectant les obligations de la Loi informatique et libertés et du RGPD. Chaque sous-traitant n'agit que sur instructions du Cabinet A7 Avocats & Médiateurs et s'engage à offrir les mêmes garanties de protection des données personnelles.

Chaque sous-traitant met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que les traitements de données soient conformes aux exigences légales et réglementaires. Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs s'engage à faire appel uniquement à des sous-traitants :

- établi dans un pays de l'Union Européenne

- disposant de garanties appropriées en application de l'article 46 du RGPD. A défaut, le transfert de données ne pourra se faire que dans le respect de l'article 49 du RGPD.

La liste des sous-traitants est tenue à la disposition des Utilisateurs du site, Clients et Prospects sur demande écrite.

Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs s'engage à informer les Personnes concernées de l'ajout ou changement de sous-traitant par courrier électronique dans les plus brefs délais, si ce changement a un impact négatif sur le traitement de ses données. Le Client formulera toute observation ou objection par écrit dans les quinze jours à compter de la réception de cette information. A défaut de réponse de la Personne concernée dans ce délai, celle-ci reconnaît avoir ainsi autorisé ledit sous-traitant.

Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs apportera, le cas échéant, à la Personne concernée toute information permettant d'établir la conformité du sous-traitant aux exigences de la réglementation.

5° Bases légales des traitements de données à caractère personnel

Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs collecte des données à caractère personnel des Personnes concernées sur le fondement des bases légales établies par l'article 6.1 du RGPD, à savoir :

(i) du consentement exprès de ces derniers lorsque ce consentement est obligatoire ;

(ii) sur la base d'un contrat auquel la personne concernée est partie (directement ou en tant que représentant légal) ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci, soit

(iii) sur la base d'une obligation légale,

(iv) sur le fondement d'un intérêt légitime, ou encore

(iv) lorsque le traitement de données est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice ou chaque fois que des juridictions agissent dans le cadre de leur fonction juridictionnelle.

De plus, des traitements de données relatives aux infractions, condamnations et mesures de sûreté peuvent être mis en œuvre sur le fondement de l'article 9- 2° de la Loi informatique et libertés.

Les données à caractère personnel sont collectées lorsque la Personne concernée :

- contacte le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs afin de bénéficier d'une assistance, de conseils juridiques, d'une représentation en justice, plus généralement de tout type de service réalisé par le cabinet par l'intermédiaire de son site internet ou de son standard téléphonique

- entre en relation d'affaires avec le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs ou encore est membre des mêmes réseaux sociaux et/ou professionnels

Sur le Site, les données à caractère personnel dont la communication est obligatoire pour la prise en compte de la demande sont identifiées par un astérisque « *Champs obligatoires ». Le défaut de communication d'une donnée personnelle identifiée comme obligatoire provoquera la non validation du formulaire en question. Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs ne pourra donc pas donner suite à la demande.

6° Finalités du traitement des données à caractère personnel et durée de conservation

Les finalités des traitements que le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs effectue sont les suivantes :

- Gestion, traitement et suivi des dossiers juridiques de Clients
- Gestion de la facturation Client et du recouvrement
- La comptabilité et en particulier la gestion des comptes Clients
- Constitution et gestion de fichiers Clients
- Constitution et gestion de fichiers Utilisateurs du Site
- Constitution et gestion de fichiers Prospects et membres des réseaux d'affaires
- Gestion de lettres d'information (newsletter)
- Gestion d'une liste d'opposition au traitement de données personnelles
- Gestion d'une liste Clients en respect de la réglementation sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Les données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement automatisé sont conservées sous une forme permettant l'identification des Personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont enregistrées.

FINALITÉS	DURÉE DE CONSERVATION
Gestion de la facturation Client et du recouvrement	10 ans
La comptabilité et en particulier la gestion des comptes Clients	10 ans
Constitution et gestion de fichiers et des dossiers Clients	<i>Les données sont conservées le temps de la relation contractuelle puis pendant 3 ans à des fins de prospection commerciale à compter de leur collecte ou de la dernière prise de contact de la personne concernée, puis pendant 5 ans pour les dossiers juridiques des Clients</i>
Constitution et gestion de fichiers Utilisateurs	3 ans à compter de la collecte
Constitution et gestion de fichiers Prospects et membre des réseaux d'affaires	3 ans à compter de la collecte
Gestion de lettres d'information juridique	<i>Jusqu'au désabonnement de la Personne concernée</i>
Gestion des numéros de carte bancaire des Clients et Utilisateurs	<i>Les données sont supprimées une fois la transaction réalisée</i>
L'envoi (emailings) d'actualités sur le Cabinet Avocats & Médiateurs ainsi que des informations de sollicitation personnalisée	<i>3 ans à compter de leur collecte ou de la dernière prise de contact de la personne concernée</i>
Gestion d'une liste d'opposition	3 ans à compter de l'inscription sur la liste
Protection des services en ligne contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle et la concurrence déloyale	<i>3 ans à compter de la création du compte Utilisateur du site ou du dernier clic</i>
Gestion d'une liste Client en respect de la réglementation sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	<i>Les données relatives à l'identité des clients doivent être conservés pendant le temps de la relation contractuelle, puis pendant 5 ans</i>

En cas d'exercice du droit d'accès ou de rectification, les données relatives aux pièces d'identité peuvent être conservées pendant un an.

7° Notification d'incidents

Quels que soient les efforts fournis, aucune méthode de transmission sur Internet et aucune méthode de stockage électronique n'est complètement sûre. A7 Avocats ne peut en conséquence pas garantir une sécurité absolue. Si A7 Avocats prends connaissance d'une brèche de la sécurité, les Utilisateurs concernés seront avertis sans délai afin qu'ils puissent prendre les mesures appropriées.

Les procédures de notification d'incident tiennent compte de nos obligations légales, qu'elles se situent au niveau national ou européen.

A7 Avocats s'engage à informer pleinement les clients de toutes les questions relevant de la sécurité de leur compte et à leur fournir toutes les informations nécessaires pour les aider à respecter leurs propres obligations réglementaires en matière de reporting.

Aucune information personnelle de l'Utilisateur n'est publiée à son insu, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Seule l'hypothèse du rachat de A7 Avocats et de ses droits permettrait la transmission des dites informations à

l'éventuel acquéreur qui serait à son tour tenu de la même obligation de conservation et de modification des données vis-à-vis de l'utilisateur du site.

8° Lutte contre le blanchiment et le financement du terroriste

A7 Avocats respecte la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Cette réglementation met à la charge de A7 Avocats un certain nombre d'obligations, dont certaines consistent en des opérations de collecte et de traitement de données à caractère personnel. L'Avocat qui noue une relation d'affaires avec un client doit exercer une vigilance constante pendant toute sa durée et doit pratiquer « un examen attentif des opérations effectuées en veillant à ce qu'elles soient cohérentes avec la connaissance actualisée » qu'il a de la relation d'affaires (art. L. 561-6 et R. 561-12 CMF). Il doit en outre recueillir « les informations relatives à l'objet et à la nature de cette relation et tout autre élément d'information pertinent sur ce client ». Il actualise ces informations pendant toute la durée de la relation d'affaires (art. L. 561-5-1, al. 1er CMF). Ainsi, concernant une personne physique, l'Avocat doit se voir présenter l'original d'un document officiel en cours de validité comportant la photographie du client (art. R. 561-5, 1 et R. 561-6 CMF).

9° Sort des données à caractère personnel après le décès

La Personne concernée par un traitement peut définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès.

Ces directives peuvent être générales ou particulières. La Personne concernée peut transmettre ses directives particulières concernant ses données personnelles collectées sur le Site en s'adressant à : / ariane @ a7 avocats.fr / .

10° Dérogation au droit d'information

Lorsque des données à caractère personnel n'ont pas été collectées auprès de la Personne concernée, A7 Avocats n'a pas à informer celle-ci, dès lors que ces données doivent rester confidentielles en vertu du secret professionnel.

11° Droit des Personnes concernées

Conformément à la Législation de Protection des Données Applicables, La Personne concernée dispose des droits d'accès de rectification et d'effacement des données à caractère personnel, des droits de vous opposer ou de limiter le traitement de vos données à caractère personnel, du droit à la portabilité des données à caractère personnel et du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort.

Droit	Qu'est-ce que cela signifie ?
<i>Le droit d'être informé</i>	Vous avez le droit d'obtenir des informations claires, transparentes et compréhensibles sur la manière

	dont nous utilisons vos données à caractère personnel et sur l'exercice de vos droits. Voilà pourquoi nous vous fournissons les renseignements contenus dans cette Politique.
<i>Le droit d'accès</i>	Vous avez le droit d'obtenir une copie de vos données à caractère personnel.
<i>Le droit de rectification</i>	Vous avez le droit d'obtenir la rectification de vos données à caractère personnel si celles-ci sont inexactes ou incomplètes.
<i>Le droit à l'effacement (le « droit à l'oubli »)</i>	Vous avez le droit d'obtenir l'effacement de vos données à caractère personnel. Toutefois le droit à l'effacement n'est pas absolu et est soumis à des conditions particulières. Nous sommes susceptibles de conserver vos données à caractère personnel dans la mesure autorisée par la loi applicable, et notamment lorsque le traitement demeure nécessaire pour le respect d'une obligation légale à laquelle Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs est soumise ou pour la constatation de l'exercice ou la défense d'un droit en justice.
<i>Le droit à la limitation du traitement</i>	Vous avez le droit d'obtenir la limitation du traitement dans certaines circonstances (par exemple lorsque Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs n'a plus besoin de vos données à caractère personnel mais celles-ci sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice).
<i>Le droit à la portabilité des données à caractère personnel</i>	Vous avez le droit dans certaines circonstances de recevoir les données à caractère personnel vous concernant que vous avez fournies à Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine et de les fournir à un autre responsable de traitement.
<i>Droit d'opposition au traitement</i>	Vous avez le droit de vous opposer à certains types de traitements (par exemple lorsque le traitement est fondé sur les intérêts légitimes de Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs).
<i>Le droit de retirer son consentement</i>	Si vous avez donné votre consentement à un traitement par Le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs de vos données à caractère personnel, vous avez le droit de le retirer à tout moment.
<i>Le droit de définir des directives quant au sort de vos données après votre mort</i>	Vous pouvez définir des directives. Ces directives sont générales ou particulières. Les directives générales sont enregistrées auprès d'un tiers de confiance. Les directives particulières le sont auprès du Responsable de traitement.

La Personne concernée peut exercer ces droits en s'adressant à le Cabinet A7 Avocats & Médiateurs à l'adresse suivante : ariane@a7avocats.fr La demande devra indiquer les nom et prénom, adresse e-mail ou postale, de la personne concernée, et être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité en cours de validité.

12° Cookies

Le site n'utilise pas de cookies.

13° Réclamation

La Personne concernée par un traitement a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL).

Commission nationale de l'informatique et des libertés, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex 07 Tél : 0153732222, ou directement sur www.cnil.fr

14° Droit applicable et attribution de juridiction

Tout litige en relation avec l'utilisation du site de A7 Avocats est soumis au droit français. En dehors des cas où la loi ne le permet pas, il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux compétents de PARIS.

15° Médiation de la consommation

Pour tous différends entre le A7 Avocat et la Personne concernée, cette dernière pourra saisir le médiateur national de la consommation de la profession d'Avocat, :

Conseil National des Barreaux, Médiateur de la Consommation de la profession d'Avocat :

Adresse : 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Adresse électronique : mediateur-conso@mediateur-consommation-avocat.fr

Site Internet : <https://mediateur-consommation-avocat.fr>

L'Utilisateur est informé que la saisine du médiateur ne peut intervenir qu'après avoir tenté au préalable de résoudre le litige directement avec le Cabinet par une réclamation écrite.